

7HEAVEN O

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 50 000 euros

Siège social : 29 rue Kovil, 97460 ST PAUL

888 781 358 RCS ST DENIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 31 décembre,

A 10 heures 40,

La Société HOLDHEAVEN, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 30 000,00 €, dont le siège social est situé au 62 Boulevard du Chaudron, 97490 STE CLOTILDE, immatriculée au RCS de ST DENIS, sous le n°887 614 295, représentée par Monsieur Maxime LECUELLE, agissant en qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 50 000 parts sociales de 1,00 euro composant le capital de la société 7HEAVEN O,

Associée unique de la Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, **Monsieur Maxime LECUELLE**, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 70 703 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	70 703 euros
Affecté sur le compte « autres réserves » s'élevant ainsi à 93 161 euros.	
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 115 161 euros.	

Distributions antérieures de dividendes :

30/06/2023 : 100 000 euros distribué

30/06/2022 : 58 037 euros distribué

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est fait mention en annexe des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique prend acte que la gérance a perçu une rémunération de 57 000 euros au cours de l'exercice écoulé. Elle décide qu'il en sera de même pour le nouvel exercice en cours.

L'associée unique décide la prise en charge par la société de ses frais généraux de direction, sur présentation de justificatifs.

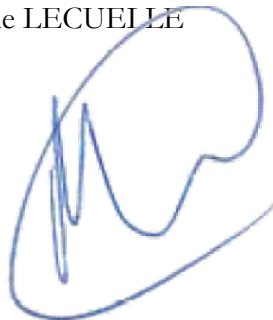
CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La Société HOLDHEAVEN

Prise en la personne de
M. Maxime LECUEILLE



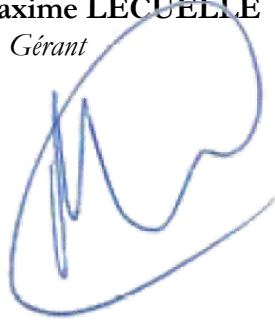
ANNEXE

Conventions réglementées - Art. L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce

- Le compte courant de l'associée unique, HOLDHEAVEN, présente un solde débiteur de 253 515 euros au terme de l'exercice écoulé.
- Avance de trésorerie versée par une société liée et dont le solde au terme de l'exercice s'élève à :
 - 50 000 euros : HOLDMAX
 - 3 823 euros : 7 HEAVEN SUD

M. Maxime LECUELLE

Gérant



Bilan Actif
catifé confre
 le 12/06/2025

Bilan Actif	Du 01/07/2023 au 30/06/2024			Au 30/06/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 810	15 427	6 383	10 835
Fonds commercial	67 000		67 000	67 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	19 990	14 226	5 764	9 762
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	109 444	68 535	40 909	56 919
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 800		5 800	5 800
ACTIF IMMOBILISÉ	224 044	98 188	125 856	150 316
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	154 541		154 541	149 379
Avances et acomptes versés sur commandes				750
Créances				
Clients et comptes rattachés	10 113		10 113	1 991
Autres	284 712		284 712	187 218
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	131 713		131 713	142 694
Charges constatées d'avance	4 723		4 723	4 765
ACTIF CIRCULANT	585 802		585 802	486 798
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	809 846	98 188	711 658	637 114



Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/07/2023	Du 01/07/2022
	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 20 000	20 000	20 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	2 000	2 000
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	22 458	2 089
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	70 703	120 369
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	115 161	144 458
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Au près des établissements de crédit	212 466	265 588
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	635	635
- Fournisseurs et comptes rattachés	274 933	113 862
Dettes :		
- Fiscales et sociales	45 698	56 151
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62 764	56 420
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	596 497	492 656
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	711 658	637 114



Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2023 au 30/06/2024			Au 30/06/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 072 210		1 072 210	1 158 495
Production vendue : - De biens	2 860		2 860	-28
- De services	-455		-455	7 686
Chiffre d'affaires net	1 074 615		1 074 615	1 166 153
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			6 361	6 333
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits			6	33
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 080 982	1 172 520
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			502 882	377 236
Variation de stocks (marchandises)			-5 162	152 398
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 407	
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			269 201	260 251
Impôts, taxes et versements assimilés			9 731	3 141
Salaires et traitements			139 414	157 082
Charges sociales			19 908	29 916
- Amortissements sur immobilisations			24 461	28 096
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			18 652	583
CHARGES D'EXPLOITATION			982 494	1 008 704
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			98 488	163 816
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 517	6 305
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			6 517	6 305
RÉSULTAT FINANCIER			-6 517	-6 305
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			91 971	157 510



Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	280	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	280	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	316	2 206
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	316	2 206
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-36	-2 206
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	21 232	34 935
TOTAL DES PRODUITS	1 081 262	1 172 520
TOTAL DES CHARGES	1 010 559	1 052 151
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	70 703	120 369

7HEAVEN O

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 50 000 euros
Siège social : 29 rue Kovil, 97460 ST PAUL
888 781 358 RCS ST DENIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 70 703 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	70 703 euros
---------------------------------	---------------------

Affecté sur le compte « autres réserves » s'élevant ainsi à 93 161 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 115 161 euros.

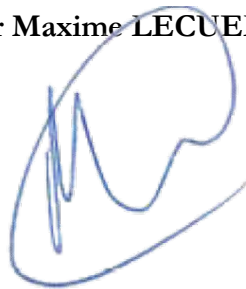
Distributions antérieures de dividendes :

30/06/2023 : 100 000 euros distribué

30/06/2022 : 58 037 euros distribué

Certifié conforme

Monsieur Maxime LECUELLE
Gérant



7HEAVEN O

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 50 000 euros

Siège social : 29 rue Kovil, 97460 ST PAUL

888 781 358 RCS ST DENIS

RAPPORT DE GESTION

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2024

Le soussigné **M. Maxime LECUELLE**, gérant de la **société 7HEAVEN O** a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant son clos le 30 juin 2024 la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 074 615 euros contre 1 166 153 euros pour le précédent exercice.

Compte tenu des charges et des produits d'exploitation, l'activité de la Société s'est soldée par un bénéfice de 70 703 euros contre un bénéfice de 120 369 euros pour le précédent exercice.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement n'est à déclarer.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2024 est de développer l'activité.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, le **chiffre d'affaires** s'est élevé à 1 074 615 euros contre 1 166 153 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **autres produits** s'élève à 6 367 euros contre 6 366 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **achats des matières premières et autres approvisionnements** s'élève à 3 407 euros contre 0 euro pour le précédent exercice.

Le montant des **achats et variations de stock** s'élève à 497 720 euros contre 529 364 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **autres achats et charges externes** s'élève à 269 201 euros contre 260 251 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **impôts et taxes** a atteint 9 731 euros contre 3 141 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **salaires et traitements** s'élève à 139 414 euros contre 157 082 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **charges sociales** s'élève à 19 908 euros contre 29 916 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **dotations aux amortissements** s'élève à 24 461 euros contre 28 096 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **autres charges** s'élève à 18 652 euros contre 583 euros pour le précédent exercice.

Les **charges d'exploitation de l'exercice** ont atteint au total 982 494 euros contre 1 008 704 euros pour le précédent exercice.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice à 98 488 euros contre 163 816 euros pour le précédent exercice.

Quant au **résultat courant avant impôts**, tenant compte du résultat financier de -6 517 euros (contre -6 305 euros pour le précédent exercice), il s'établit à 91 971 euros contre 157 510 euros pour le précédent exercice.

Après prise en compte du **résultat exceptionnel** de -36 euros (contre -2 206 euros pour le précédent exercice) et d'un montant d'impôt sur les sociétés de 21 232 euros (contre 34 935 euros pour le précédent exercice), l'exercice clos le 30 juin 2024 se traduit par un bénéfice de 70 703 euros contre un bénéfice de 120 369 euros pour le précédent exercice.

Au 30 juin 2024, le **total du bilan** de la Société s'élevait à 711 658 euros contre 637 114 euros pour le précédent exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 70 703 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice :

70 703 euros

Affecté sur le compte « autres réserves » s'élevant ainsi à 93 161 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 115 161 euros.

Distributions antérieures de dividendes :

30/06/2023 : 100 000 euros distribué

30/06/2022 : 58 037 euros distribué

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISÉES
A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au procès-verbal :

- Le compte courant de l'associée unique, HOLDHEAVEN, présente un solde débiteur de 253 515 euros au terme de l'exercice écoulé.
- Avance de trésorerie versée par une société liée et dont le solde au terme de l'exercice s'élève à :
 - o 50 000 euros : HOLDMAX
 - o 3 823 euros : 7 HEAVEN SUD

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

M. Maxime LECUELLE
Gérant

